

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF **Examen type**

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Durée de l'examen **1 heure**

Nombre de feuilles de tâches **5**

Écrivez lisiblement et structurez vos solutions.

N'utilisez pas de stylos rouges et verts.

Pour les réponses/solutions, il convient d'utiliser les feuilles de solutions, sauf mention contraire dans la formulation de la tâche.

N'écrivez pas au verso des feuilles de solutions.

Notez toujours le numéro des tâches sur toutes les feuilles supplémentaires (p. ex. tâche 2c).

Pour différentes tâches, il vous est demandé de donner un nombre fixe de réponses (p. ex. «citez cinq points...»). Lors de la correction, les réponses sont évaluées dans l'ordre où elles sont mentionnées, c'est-à-dire à partir du premier point de la liste. Les réponses en trop ne sont pas évaluées!

Si vous ne parvenez pas à aller plus loin dans la solution ou si vous pensez qu'il vous manque certaines informations, formulez des hypothèses. Signalez clairement vos hypothèses comme telles.

N° de candidat:

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF

Examen type

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Situation de départ

Vous travaillez en tant que spécialiste en logistique au sein de l'entreprise de construction Baumeister SA, active principalement dans la réalisation de projets de construction de bâtiments. L'entreprise emploie environ 250 collaborateurs.

Vous avez récemment été chargé·e d'assurer la logistique d'évacuation et d'élimination des déchets pour un chantier d'envergure à Zurich. Dans ce cadre, vous êtes également responsable des aspects liés à la sécurité au travail.

Les informations suivantes sont tirées du concept d'élimination des déchets du chantier

Type de déchets	Quantité par semaine	Mode d'élimination
Matériaux terreux, non contaminés	10 tonnes	Valorisation (fabrication de ciment)
Ferraille	1000 kg	Recyclage/fonderie
Bois usagé, sans substances dangereuses	1,5 tonne	Valorisation thermique (UIOM)
Garnitures de joints contenant des PCB	50 kg	Valorisation thermique (UIDS)
Bois contenant des substances nocives	150 kg	Valorisation thermique (UIOM)

Les déchets sont collectés dans des conteneurs dédiés et évacués selon un planning de collecte défini. Sur le chantier, votre équipe se compose de cinq collaborateurs. Vous êtes responsable de veiller au respect des directives internes de l'entreprise, des prescriptions légales en vigueur, à l'application correcte des mesures de protection, ainsi qu'à l'élimination conforme des déchets.

N° de candidat:

--

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF **Examen type**

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Depuis quelque temps, des problèmes récurrents de stockage inapproprié d'huile usagée ont été constatés sur le chantier. Il a également été établi que cette huile usagée est contaminée par du diesel, ce qui engendre un risque accru d'incendie et d'explosion.

Une analyse des risques a mis en évidence les dangers suivants :

- Le contact avec la peau peut entraîner des atteintes à la santé.
- Des récipients non étanches peuvent provoquer une contamination du sol et des eaux souterraines.
- Un risque d'incendie ou d'explosion accru existe en raison de l'utilisation de conteneurs non étanches.

N° de candidat:

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF

Examen type

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Moyen auxiliaire Extrait de l'OMoD:

17 DÉCHETS DE CHANTIER ET MATÉRIAUX TERREUX

- ☐ 17 01 DÉCHETS DE CHANTIER MINÉRAUX (BÉTON DE DÉMOLITION, MATÉRIAUX NON BITUMINEUX DE DÉMOLITION DE ROUTES ET MATÉRIAUX DE DÉMOLITION NON TRIÉS)
 - 17 01 01 Béton de démolition
 - 17 01 02 Briques
 - 17 01 07 Matériaux de démolition non triés
 - 17 01 98 Matériaux non bitumineux de démolition de routes
- ☐ 17 02 BOIS, VERRE ET MATIÈRES PLASTIQUES
 - 17 02 02 Verre
 - 17 02 03 Matières plastiques
 - 17 02 04 [ds] Verre et matières plastiques contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances
 - 17 02 97 [sc] Bois usagé issu de chantiers, de démolitions, de rénovations et de transformations
 - 17 02 98 [ds] Déchets de bois problématiques
- ☐ 17 04 MÉTAUX (Y COMPRIS LEURS ALLIAGES)
 - 17 04 01 Cuivre, bronze, laiton
 - 17 04 02 Aluminium
 - 17 04 03 Plomb
 - 17 04 04 Zinc
 - 17 04 05 Fer et acier
 - 17 04 06 Étain
 - 17 04 07 Métaux non triés
- ☐ 17 05 MATÉRIAUX D'EXCAVATION ET DÉBLAIS; DÉBLAIS DE VOIE; MATÉRIAUX TERREUX
 - 17 05 03 [ds] Matériaux terreux issus du décapage de la couche supérieure et de la couche sous-jacente du sol contaminés par des substances dangereuses
 - 17 05 04 Matériaux terreux issus du décapage de la couche supérieure et de la couche sous-jacente du sol non pollués
 - 17 05 05 [ds] Matériaux d'excavation et de percement contaminés par des substances dangereuses
 - 17 05 06 Matériaux d'excavation et de percement non pollués
- ☐ 17 09 AUTRE DÉCHETS DE CHANTIER (Y COMPRIS DÉCHETS DE CHANTIER NON TRIÉS)
 - 17 09 01 [ds] Déchets de chantier contenant du mercure
 - 17 09 02 [ds] Déchets de chantier contenant des PCB
 - 17 09 03 [ds] Déchets de chantier non triés, et autres déchets de chantier contenant des substances dangereuses
 - 17 09 04 [sc] Déchets de chantier non triés, et autres déchets de chantier pollués
 - 17 09 98 Déchets de chantier combustibles non triés (par exemple bois, papier, carton et matières plastiques)

N° de candidat:

--

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF **Examen type**

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Tâche 1

Vous êtes responsable de la logistique d'élimination des déchets sur le chantier. Il est essentiel que l'ensemble des déchets soit correctement identifié, trié, éliminé et documenté, afin de respecter les prescriptions légales et de garantir la sécurité sur le chantier.

a) Sur la base des tarifs d'élimination ci-dessous, calculez les coûts d'élimination prévisionnels pour la semaine suivante :

- Matériaux terreux issus du décapage de la couche arable et du sous-sol, non pollués: CHF 150.– / tonne
- Ferraille: CHF 80.– / tonne
- Résidus de bois: CHF 200.– / tonne
- Déchets spéciaux: CHF 3000.– / tonne

Décrivez la méthode de calcul de manière claire et compréhensible.

- b) Décrivez le processus correct d'élimination des déchets spéciaux sur le chantier. Listez toutes les étapes nécessaires, depuis la production du déchet jusqu'à son élimination finale.
- c) Identifiez deux risques opérationnels liés au processus d'élimination des déchets spéciaux et proposez, pour chacun, une mesure concrète de minimisation des risques.

N° de candidat:

--

Examen professionnel Spécialiste en logistique avec BF **Examen type**

Épreuve 2 | Mise en œuvre des processus logistiques
Simulation d'action Logistique d'élimination

Tâche 2

Sur le chantier, des travaux de maintenance sont réalisés régulièrement sur les équipements et machines de construction. Ces interventions génèrent de l'huile usagée, qui doit être collectée, stockée et éliminée en toute sécurité. En tant que responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé, vous devez veiller à ce que tous les collaborateurs soient correctement formés, encadrés et protégés, et que les mesures de sécurité applicables soient strictement respectées.

- a) Définissez l'équipement de protection individuelle (EPI) requis pour la manipulation de l'huile usagée sur le chantier. Justifiez votre choix en tenant compte des risques pour la santé et la sécurité.
- b) Élaborez un mode d'emploi destiné aux collaborateurs concernant la collecte et le stockage de l'huile usagée sur le chantier. Les instructions doivent notamment prendre en compte les éléments suivants :
 - les dispositions légales et prescriptions en vigueur
 - l'équipement de protection individuelle (EPI) à porter
 - les conteneurs adaptés ainsi que les lieux de stockage appropriés
- c) Proposez quatre mesures concrètes visant à améliorer la sécurité au travail lors de la manipulation du mélange d'huile usagée et de diesel. Priorisez ces mesures conformément au principe STOP de la CFST.